

## NATURE, ÉCOLOGIE

# Brest se lance dans l'éco-pâturage !

Mis en ligne le **lundi 12 février 2018**

Méthode de gestion douce des espaces verts, des éco-pâturages seront bientôt installés sur la métropole brestoise. Un cheptel de 40 moutons effectuera des rotations à travers 25 sites identifiés, représentant 20 hectares. Des clôtures fixes sont actuellement en cours d'installation.



Dans différents sites publics de la métropole, les habitants ont pu constater l'installation de clôtures fixes depuis le début de l'année. Ces structures sont dédiées à la limitation des prochains espaces d'éco-pâturages initiés par la métropo

## Un complément de gestion durable des espaces verts

En effet, à partir de début avril, **un cheptel de 40 moutons viendra prendre ses quartiers sur un ensemble de 25 zones, situées sur cinq des huit communes** de la métropole, les bêtes (subdivisées en petits groupes) seront installées selon un calendrier de rotation qui sera bientôt rendu public.

Le choix du mouton a été fait pour des raisons d'absence de nuisance (olfactive et sonore) pour les riverains. Race anglo-écossaise, **le Scottish blackface est un mouton connu pour son caractère paisible et sa capacité à résister aux intempéries**. Sa laine très épaisse le protège de l'humidité et des vents forts, ce qui permet d'éviter la

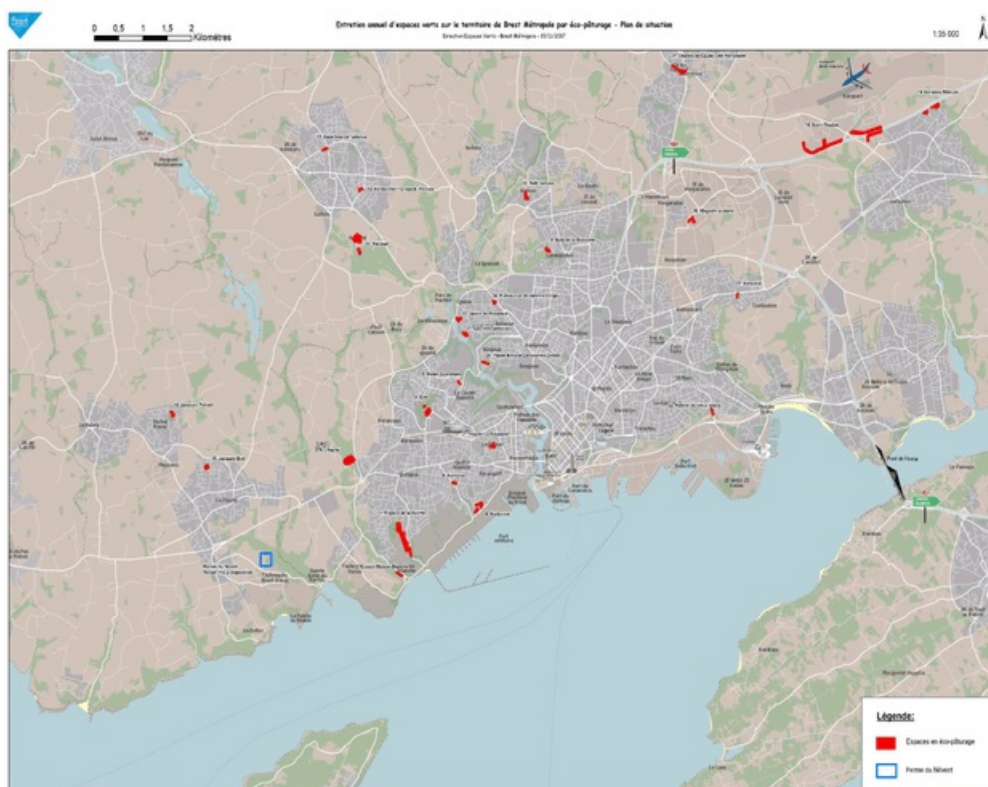
**aux intempéries.** Sa laine très épaisse le protège de l'hiver et des vents forts, ce qui permet d'éviter la construction d'abri sur zone.

L'éleveur se chargera du transport des animaux entre les différentes zones, ainsi que vers leur bergerie. La collectivité mettra à la disposition de l'éleveur un espace de refuge hivernal (ou pour des mises-bas) sur le territoire de la métropole.

**L'éco-pâturage est conçu comme une méthode de gestion des espaces verts, notamment pour la tonte, en complément du travail quotidien des jardiniers de la métropole.** Cette méthode permet en outre une réduction de l'empreinte carbone de l'activité d'entretien de ces espaces, ainsi qu'une gestion naturelle des espèces végétales invasives.

Liste des espaces concernés :

- Brest – Saint Pierre : Espace de la Salette, Espace Maison Blanche, Arc'Hantel, Eole, Pente Guershwin
- Brest – Quatre Moulins : Kerbonne, Frégate la Boussole, Kerraros
- Brest – Lambézellec : Bois de la Brasserie, Petit Kervao (Chemin du ruffa)
- Brest – Les rives de Penfeld : Pelouses des rives
- Brest – Saint Marc : Rampe du vieux bourg
- Brest – Bellevue : Jardin de Provence, Plateau rue de Vannes, Plaine Borgnis Desbordes
- Guilers : Kermonfort / Croas ar Pennoc, Jardin de la gare, Bois de Keroual
- Plouzané : Espace Jacques Brel, Espaces Jacques Prévert
- Guipavas : Saint Thudon, Keraliou Ribeuze, Keravilin
- Gouesnou : Magasin scolaire, près du rond point Charles de Gaulle



Partager cet article

- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest



RETOUR À LA LISTE

**HÔTEL DE METROPOLE**

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

**HOTEL DE VILLE DE BREST**

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :  
02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30